

Ecrit par le 19 juillet 2024

# Le Département de Vaucluse développe la pratique de l'escalade



**Le Vaucluse est particulièrement connu à travers le monde par les pratiquants d'escalade pour le cadre et la qualité de ses sites. C'est pourquoi le Département souhaite développer cette activité en accompagnant davantage les acteurs et structures concernés.**

En s'appuyant sur une commission partenariale qu'il anime et le Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI) des sports de pleine nature, le Département de Vaucluse souhaite pérenniser et qualifier les nombreux sites d'escalade, en assurant la sécurisation et le partage des activités, allié au respect de l'environnement.

Les sites de Buoux et Saint-Léger-du-Ventoux représentent bien cette dynamique. Le site de Buoux compte près de 800 voies et est aujourd'hui réputé mondialement, depuis le boum de l'escalade sportive

Ecrit par le 19 juillet 2024

dans les années 80. Tout comme le site de Saint-Léger-du-Ventoux, qui est composé de près de 600 voies, où l'une des plus grosses performances mondiales féminines a été réalisée en 2022. Pour ce dernier, le Département a financé des panneaux d'information et de sensibilisation dans le cadre de la structuration de l'accueil.

Via le Centre Départemental de Plein Air et de Loisirs, le Département propose des activités d'escalade assurées par une équipe d'éducateurs sportifs diplômés à Pernes-les-Fontaines et Sault. En 2023, 1 077 personnes ont pu prendre de la hauteur en toute sécurité, s'initier aux différentes techniques d'escalade ou se perfectionner grâce à cette équipe d'éducateurs sportifs.

### **Des aides pour les structures**

Les nombreux sites d'escalade en Vaucluse sont fréquentés toute l'année, notamment aux intersaisons. Ils participent ainsi au fonctionnement de l'économie locale et à l'attractivité touristique du territoire. C'est pourquoi le Département souhaite développer l'activité en proposant des aides aux structures qui encadrent la pratique de l'escalade et aux collectivités.

En 2024, le Département a subventionné des clubs, des associations, mais aussi des communes pour les aider à améliorer l'encadrement de la pratique de l'escalade :

- Subvention au Comité Départemental des Clubs Alpains Français de Vaucluse pour la mise en œuvre
- de son programme d'activités et l'achat de matériels : 2 150€
- Subvention au club d'escalade Sensabloc à Carpentras pour l'achat de matériels : 750€
- Subvention à l'association Aptitudes pour l'événement Escala Buoux : 2 500€
- Subvention à la Ville d'Entrechaux pour la conception et l'installation de panneaux signalétiques sur le site des Trois rivières : 3 370€
- Subvention à la Ville d'Oppède pour la conception et l'installation de panneaux signalétiques sur son site d'escalade : 8 645€
- Subvention au Club Alpin Français Avignon et Vaucluse pour l'entretien et l'équipement des voies d'escalade des Dentelles de Montmirail : 1 500€

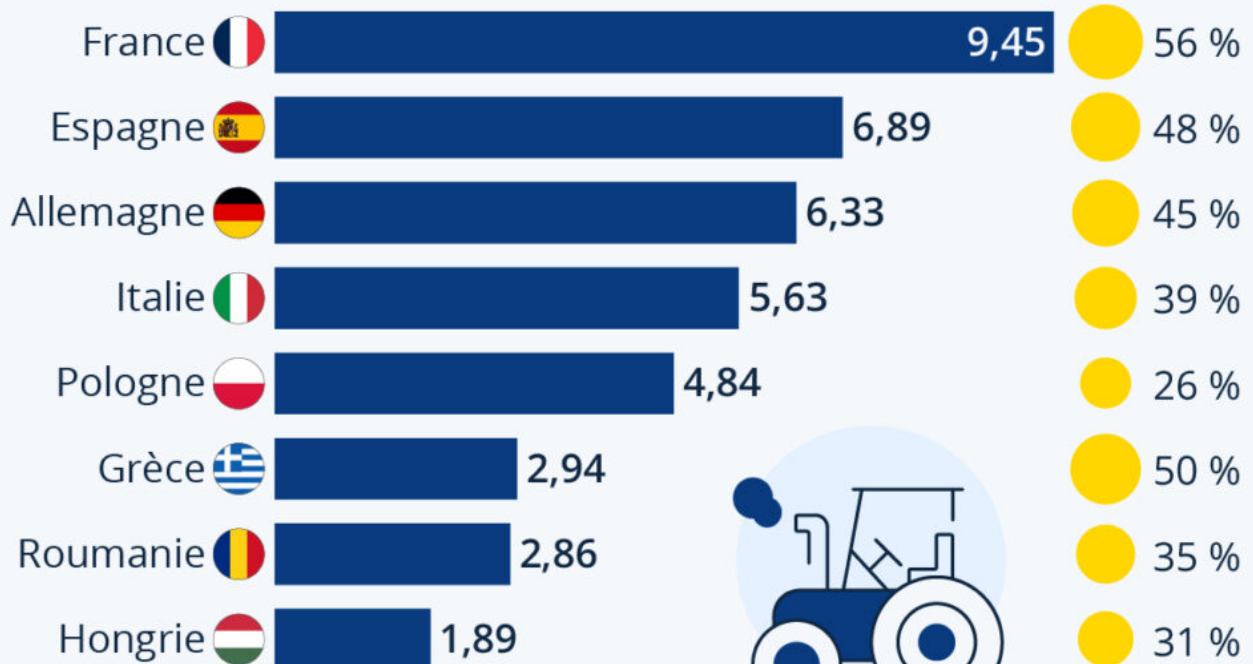
Ecrit par le 19 juillet 2024

# Qui reçoit le plus de subventions agricoles de la part de l'Union européenne ?

## Qui reçoit le plus de subventions agricoles de l'UE ?

Pays ayant reçu le plus de subventions agricoles de la part de l'UE en 2022, en milliards d'euros

● Part des subventions agricoles dans le total des subventions reçues



Source : Commission européenne



statista

Ecrit par le 19 juillet 2024

La France est le premier bénéficiaire de subventions agricoles dans l'Union européenne (UE). Selon les évaluations du [tableau de bord du budget de l'UE](#), la France a reçu près de 9,5 milliards d'euros de subventions européennes en 2022, distribués à plus de 400 000 bénéficiaires du [secteur agricole tricolore](#). Comme le montre notre graphique, seuls trois autres pays ont reçu plus de 5 milliards d'euros en subventions agricoles de la part de l'UE au cours de la même année : l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie. Ensemble, ces quatre pays représentent environ la moitié de la surface et de la valeur de production agricole de l'UE.

Autre fait marquant : pour ces quatre puissances agricoles européennes, les subventions agricoles représentent autour de la moitié de l'ensemble des aides financières accordées par l'UE. La France arrive en tête avec une part de 56 %, suivie par l'Espagne (48 %), l'Allemagne (45 %) et l'Italie (39 %). D'autres pays de l'UE, comme la Pologne, qui a également reçu près de 5 milliards d'euros de subventions agricoles en 2022, sont subventionnés en premier lieu dans d'autres secteurs économiques.

L'agriculture est un secteur très subventionné en Europe. Au total, près de 243 milliards d'euros ont été budgétés pour les subventions dans l'UE en 2022, dont environ 57 milliards d'euros pour les seules subventions agricoles. Ces subventions, appelées Politique agricole commune (PAC), ont été introduites à l'origine en 1962 comme un outil de garantie pour les [agriculteurs européens](#) contre les fluctuations des prix et les années de mauvaise récolte.

Sur le budget de l'UE de 1 200 milliards d'euros prévu pour les années 2021 à 2027, 387 milliards d'euros sont dédiés à la PAC, dont la majeure partie est consacrée aux aides directes aux agriculteurs qui font preuve de « bonnes pratiques agricoles et environnementales », aux jeunes exploitants, ainsi qu'aux mesures de soutien au marché agricole, dont l'objectif est de répondre aux [perturbations des prix](#).

Mais sachant que l'aide provenant de la [PAC](#) prend essentiellement la forme de paiements liés à la surface agricole, les petites exploitations, parmi les plus vulnérables et pourtant essentielles à l'évolution structurelle de l'agriculture, passent encore en grande partie à travers les mailles du filet. Ainsi, l'une des principales critiques faites à la PAC est qu'une grande part des fonds reste distribuée à de grosses exploitations de l'[agrobusiness](#) qui n'en ont pas forcément le plus besoin.

De Tristan Gaudiaut pour Statista